

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

**SÉANCE DU 13 AVRIL 2015**

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Robert BAREILLE,
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

~~~~~

## 12 - REVISION DES STATUTS DE LA C.C.P.O. - MODALITES DE FINANCEMENT DES ACTIONS ENFANCE JEUNESSE ET RECUPERATION ET TRANSFERT DES ANIMAUX ERRANTS

Monsieur Daniel LACRAMPE expose qu'au cours de la séance du 29 janvier 2015, le Conseil Communautaire du Piémont Oloronais a approuvé la révision de ses statuts sur deux points particuliers :

- La récupération et le transfert des animaux errants (étant précisé que cela concerne aussi les chiens et les chats),
- Enfance jeunesse.

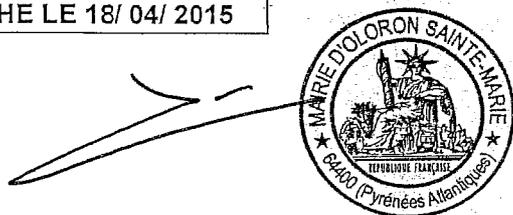
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à chaque Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications statutaires énoncées dans les délibérations jointes en annexe.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adopter la révision des statuts telle que décrite dans les délibérations du Conseil Communautaire du 29 janvier 2015.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 13 avril 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/ 04/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

